

### Questions orales

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, M. Solomon n'est pas M. Baldrige.

Ce qui est en jeu en l'occurrence, c'est la solution envisagée. Je viens de faire part à la Chambre de la déclaration de la *Coalition for Fair Lumber Imports* qui est responsable du droit compensateur. Or, elle étudie sérieusement cette offre. Selon moi, tous les Canadiens, qui souhaitent une industrie canadienne stable et veulent que cet argent demeure au Canada, espèrent que cette solution sera acceptée.

\* \* \*

### LES ARMES NUCLÉAIRES

#### LE TRAITÉ SALT II—LA PRÉSUMÉE VIOLATION PAR LES ÉTATS-UNIS

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement n'a pratiquement pas réagi lorsque les États-Unis ont compromis les entretiens sur le désarmement, poursuivi leur programme de la guerre des étoiles, lancé un nouveau programme d'armes chimiques, et refusé de se joindre au moratoire des Soviétiques sur les essais nucléaires. Aujourd'hui nous apprenons qu'ils ont l'intention de violer leurs engagements aux termes de SALT II en mettant en service un B-52 armé de missiles de croisière. Les Canadiens veulent que le gouvernement intervienne et envoie un message aux Américains. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures va-t-il envoyer une note de protestation au président des États-Unis pour l'aviser que le Canada trouve la violation de ces engagements aux termes de SALT II absolument inacceptable?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, nous avons exposé très clairement notre position quant à l'importance de respecter les limites de SALT II dès que des rumeurs ont circulé que les États-Unis pourraient avoir l'intention de les violer. Depuis la semaine dernière, nous avons, le premier ministre et moi-même, réaffirmé notre position auprès du président Reagan et du secrétaire Shultz respectivement en leur rappelant qu'il vaudrait mieux pour le monde que les États-Unis respectent les engagements pris en vertu de SALT II. Le Canada intervient sur la scène internationale et à propos de la question du contrôle des armements et il est respecté dans ces domaines.

**M. Blackburn (Brant):** Alors faites quelque chose.

[Français]

#### LES OBLIGATIONS DÉCOULANT DU TRAITÉ SALT II—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount):** Monsieur le Président, le moment est peut-être arrivé de passer à l'action. J'aimerais poser la question au ministre: Est-ce que

le gouvernement considérerait de faire pression sur les États-Unis afin de faire observer ses obligations découlant du traité Salt II, en arrêtant les essais du missile Cruise?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, au Canada, nous avons une obligation, un engagement signé par le gouvernement du député, le gouvernement précédent, dans lequel le député était ministre, nous avons un engagement envers l'OTAN en ce qui concerne le missile de croisière. Nous avons l'intention de respecter nos obligations.

\* \* \*

[Traduction]

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### LE DROIT AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN—LE REMBOURSEMENT POSSIBLE DES RECETTES

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui semble vraiment tourner autour du pot en ce qui concerne le remboursement des droits de douane. Il a dit que les droits de douane pourraient être remboursés. Je voudrais poser de but en blanc la question suivante au ministre. N'est-ce pas tout à fait certain que, si nous avons gain de cause, comme tous les ministres l'ont prédit, les États-Unis devront nous rembourser jusqu'au dernier cent?

• (1430)

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Oui, monsieur le Président.

**M. Langdon:** Je remercie le ministre de cette réponse. C'est la plus franche que nous ayons obtenue cette semaine.

#### L'INCIDENCE SUR L'EMPLOI DE LA TAXE À L'EXPORTATION

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, le ministre reconnaîtra-t-il le bien-fondé des conclusions de l'étude menée par Informetrica au sujet des droits compensateurs sur le bois-d'oeuvre, selon laquelle, une taxe à l'exportation de 15 p. 100 coûtera aux Canadiens exactement le même nombre d'emplois que des droits de douane de 15 p. 100 imposés par les États-Unis, et au moins 14 000 travailleurs perdront leur emploi?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, il est bien rare que je sache exactement ce que le député me demande. Malheureusement, je ne suis pas plus sûr d'avoir compris cette question que je l'étais pour bien d'autres qu'il m'a déjà posées.

Je pense que le député me demande de commenter une étude relativement à une mesure qui n'a pas encore été instaurée. Je ne peux pas le faire.